

Etablissement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)



L'hébergement permanent est un nouveau lieu de vie, pensé pour la sécurité, le confort et le bien-être des résidents.



Qu'est-ce que c'est ?

L'hébergement permanent est un accueil de longue durée dans un établissement pour personnes âgées. C'est une structure adaptée aux besoins de la personne.



Pour qui ?

- Les personnes âgées qui ne peuvent plus rester seules à domicile.
- Celles qui ont besoin d'une aide quotidienne (repas, toilette, déplacements).
- Les personnes qui souhaitent vivre dans un lieu sécurisé et convivial.



Pourquoi choisir l'hébergement permanent ?

Vivre dans un lieu sécurisé 24h/24.



Comment ça se passe ?

- La personne a une chambre individuelle, avec possibilité d'apporter des photos, meubles ou souvenirs.
- Elle bénéficie des repas, soins, activités et animations de l'établissement.
- L'équipe est présente jour et nuit pour répondre aux besoins.



Les démarches

1. Prendre contact avec l'établissement.
2. Remplir un dossier d'admission.
3. Organiser la visite et l'entrée.
4. Préparer l'installation dans la chambre